

Réunion du Conseil communal.

A V I S.

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le lundi 26 février 2024 à 19 heures 30, à la Maison communale, Place Communale, 6 à 1320 Beauvechain.

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE :

Conformément à l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et l'article 13 du ROI, le point suivant est ajouté à l'ordre du jour de la séance, à la demande expresse de Monsieur Antoine DAL, Conseiller communal du groupe Ecolo.

Séance publique

7. Affaires générales – Soutien au monde agricole – Proposition complémentaire à l'ordre du jour à la demande de Monsieur Antoine DAL, Conseiller communal du groupe Ecolo (Art. 13 du R.O.I. du Conseil communal et Art. L1122-24 du CDLD).

PAR LE COLLEGE :

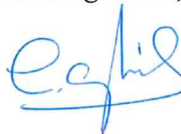
Par ordonnance :
La Directrice générale,



Delphine VANDER BORGHT



La Bourgmestre,



Carole GHIOT